



PROJET HORAIRES VSD / REMUNERATION

PROJET HORAIRES PRODUCTION		HORAIRE POUR MONTAGE, PEINTURE, FERRAGE			
		Equipe matin	Equipe d'après midi	Equipe de nuit	Equipe de VSD
LUNDI	horaires	5h18 / 13h14	13h09/21h30	21h25/04h32	
	pause	36 mn : 8/8/20	36mn : 8/8/20	36 mn : 8/20/8	
	GJP	non	non	oui 10mn	
	temps effectif	7h20	7h45	6h31	
MARDI	horaires	5h18 / 13h14	13h09/21h30	21h25/04h32	
	pause	36 mn	38 mn	36 mn	
	GJP	non	non	oui 10mn	
	temps effectif	7h20	7h45	6h31	
MERCREDI	horaires	5h18 / 13h14	13h09/21h30	21h25/04h32	
	pause	36 mn	38 mn	36 mn	
	GJP	non	non	oui 10mn	
	temps effectif	7h20	7h45	6h31	
JEUDI	horaires	5h18 / 13h14	13h09/21h30	21h25/04h32	
	pause	36 mn	38 mn	36 mn	
	GJP	non	non	oui 10mn	
	temps effectif	7h20	7h45	6h31	
VENDREDI	horaires	5h18 / 13h14		20h40/04h48	13h09/20h45
	pause	36 mn		36 mn	36mn : 8/8/20
	GJP	non		oui 10mn	non
	temps effectif	7h20		7h32	7h00
SAMEDI		1 samedi/6			
	Horaires	5h / 12h36			12h31/23h11
	Pause	36 min			40mn : 10/10/20
	GJP	NON			oui 10mn
		7h00			10h00
	Total heures	36h40	31h00	33h36	
				1 dimanche/6	
DIMANCHE	Horaires			22h00/05h00	17h48/04h28
	pause			36mn	40mn : 10/20/10
	GJP			non	oui 10mn
	temps effectif			6h24	10h00
	Total heures				27h00



- ❖ La maintenance FERRAGE a besoin de 45 minutes pour faire du préventif, sauvegarde robot, dépannage, etc...
- ❖ La CPL QUAI et l'Emboutissage resteront en doublage avec 5 séances par semaine
- ❖ Pour les Maintenances de toutes des UR : Groupe de travail à venir pour adapter les horaires au besoin de chaque UR.

VSD : 1
dimanche/6
11h25/22h05
40mn : 10/10/20
non
10h00

REMUNERATION

	CDI PSA	Intérim taux d'embauche	Temps travail mensuel moyen	Taux horaire Net
Salaire de base brut	1950 €	1511 €		
Salaire net Equipe 5/4	Pas de changement	1310 € net	151,67 heures	PSA= 10,88 € Intérim = 8,63 €
Salaire net Equipe VSD	1905 € soit 15% en plus	1500 € net	117 heures	PSA = 16,28 € Intérim = 12,82 €
Salaire net Equipe NUIT	1980 € soit 19% en plus	1585 € net	150,28 heures	PSA = 13,17 € Intérim = 10,54 €

Les 1 samedi et dimanche / 6 sont de la récupération des heures manquantes durant la semaine.



La Direction a repris en partie nos revendications.

La CFDT a déjà commencé à vous sonder par différents moyens afin de prendre en compte vos remarques et demandes. Continuez à nous faire part des ajustements que vous souhaiteriez encore apporter à ce projet.

Nous ferons de notre mieux pour essayer de satisfaire la majorité la plus large possible.

Lors de cette concertation, **la CFDT a demandé un effort sur les rémunérations ! La contrainte d'un samedi ou un dimanche sur 6 imposée aux salariés pour la mise en place du VSD doit être prise en considération.**

La prochaine réunion aura lieu le 13 juillet. La CFDT attend une proposition de la Direction sur la gestion des séances en H+ afin que celles-ci soient limitées. Exemple : 1 séance max en H+ sur 6 semaines.

VOTE SUR LE BILAN SOCIAL 2017

Lors du CE de Juin 2018, **seules la CFDT et la CGT ont donné un avis défavorable sur les conditions de travail des salariés de Rennes en 2017.**

SIA/FO/CFE se sont abstenus !!!!! (CFTC pas présent au CE car non représentatif)

Dans son dernier tract, l'Entente s'est bien gardé de préciser qu'elle s'était abstenue ! L'art de la communication « ... nous n'avons pas donné d'avis favorable sur ce point »

Au regard de la dégradation des conditions de travail de toutes les catégories socio professionnelles et du ras le bol des salariés des H+ liées aux pannes à répétition (Rallongement d'horaires, samedi, dimanche, fériés, etc...).

Comment peut-on s'abstenir ?????

DROIT DE REPONSE

Dans le dernier tract de l'Entente SIA/FO/CFE/CFTC, la CFDT était fortement critiquée pour avoir informé les salariés Rennais sur l'accord 35h à Vesoul !

La CFDT continuera à dénoncer **que ce soit en période électorale ou pas**, des accords qui demandent aux salariés de travailler plus pour gagner moins (heures supplémentaires à 10% au lieu de 25%) alors même que le Groupe fait des bénéfices records !

Nota : L'accord dérogatoire central permettant son application n'a pas été signé par la CFDT. Au regard du manque de transparence, la CFDT a précisé à la Direction qu'elle ne signait pas à l'aveugle !